



SAINT ANDRE LES VERGERS, le 08/04/2026

CONSEIL MUNICIPAL

La réunion se tiendra le :

MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00

à la Salle des fêtes

L'ordre du jour sera le suivant :

- Création de 6 commissions permanentes et d'une commission plénière
- Désignation des membres des 6 commissions permanentes
- Règlement intérieur du Conseil Municipal. Création d'une commission et désignation de ses membres
- Mise en place d'une Commission Communale des Impôts Directs – proposition de commissaires
- Conseil d'administration du Collège de la Villeneuve. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal
- Conseil d'administration du Comité de Jumelage de Saint-André les Vergers Désignation des représentants du Conseil Municipal
- Conseil d'administration de Saint-André Animation Loisirs. Désignation des représentants du Conseil Municipal
- Désignation des représentants de la Commune au Comité de tourisme de la Région de Troyes (CTRT)
- Désignation des délégués de la Commune au Comité du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA)
- Désignation des délégués de la Commune de Saint-André les Vergers au titre de la représentation de Troyes Champagne Métropole au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA)
- Avenants aux marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale – autorisation à signer
- Information sur l'exercice de la compétence donnée à Mme le Maire par application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.04.08 14:38:08 +0200
Ref:10787759-16266328-1-D
Signature numérique
la Maire